

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.
3 — 45 — — Express.
3 — 20 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.
11 — 51 — matin, Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 20 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle un dé-
cret prorogeant la session de 1857 jusqu'au 28 mai,
inclusivement.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Le Corps Législatif a reçu communication, dans sa
séance du 13 mars, du projet de loi portant modifi-
cation de l'article 1^{er} du décret organique du 5 fé-
vrier 1852, sur les élections des députés.

Contrairement à ce que les résultats du dernier
recensement avaient laissé craindre, le nombre des
députés ne sera pas diminué, et un seul départe-
ment aura à souffrir dans sa représentation de l'a-
moindrissement numérique de sa population.

Sans rien changer à l'article 35 de la Constitution,
qui porte qu'il y aura un député à raison de 35,000
électeurs, le gouvernement propose seulement un
député de plus à chacun des départements dans
lesquels le nombre excédant des électeurs dépasse
17,500. Cet excédant était fixé à 25,000 par le décret
de 1852; il est plus logique d'adopter la fraction
composée de la moitié plus un du nombre constitu-
tionnel. Indépendamment de ce que cette mesure
évite une regrettable diminution dans le chiffre des
députés, elle est conforme, comme le dit avec rai-
son l'exposé des motifs, « à l'esprit de la Consti-
tution » et au principe adopté dans les délibérations
publiques. On sait, du reste, que la différence entre
la population électorale de 1852 et celle de 1857
n'est que de 36,485 environ, et que, par conséquent,
la diminution à subir par le Corps-Législatif ne pou-
vait être que d'un membre. En fixant le nouvel ex-
cédant, le projet de loi laisse à huit départements
qui ont éprouvé des pertes leur représentation légis-
lative dans son intégrité, et augmente d'un
membre celle de quatre départements. Les huit dé-
partements respectés sont le Gers, l'Indre-et-Loire,
le Puy-de-Dôme, la Haute-Saône, la Sarthe, la
Seine-et-Marne, la Somme et le Var, et les quatre

départements qui bénéficient sont l'Allier, la Corse,
le Loiret et la Meuse.

Seul, le département des Côtes-du-Nord, qui
avait en 1852 une population de 632,613 habitants,
et qui n'a plus, en 1857, que 621,573 âmes, dont
155,559 électeurs, ne peut offrir un excédant suffi-
sant pour conserver ses cinq députés.

Ce fait est sans doute regrettable, mais il est
isolé, et nous trouvons une heureuse compensation
dans l'augmentation du total général des membres
du Corps-Législatif. En restant en dehors de toute
question de personnes, nous pouvons dire qu'il eût
été fâcheux de voir la représentation du pays s'affai-
blir, aujourd'hui surtout qu'elle est uniquement
consacrée aux intérêts publics et qu'elle se dévoue
avec ardeur à sa tâche laborieuse. ERNEST DRÉOLIE.

On lit dans le *Courrier de Paris* :

« Les troupes destinées à opérer en Kabylie sont
en grande partie réunies et cantonnées aux envi-
rons d'Alger. Le corps expéditionnaire se compose
de quatre divisions. Les divisions Mac-Mahon et
Renault, divisions d'attaque. La division Yusuf,
division de soutien. La division Maissiat, destinée à
opérer dans la province de Constantine. Le gou-
verneur général, M. le maréchal Randon, se mettra
en route le 22 mai avec son état-major, composé
d'officiers de toutes armes et de toutes nations, car
des demandes nombreuses se sont produites sous les
auspices de toutes les ambassades et de toutes les
légations, pour faire partie de l'expédition de Kaby-
lie et combattre en touristes. Il est vraisemblable
que les premiers engagements n'auront lieu qu'au
commencement du mois de juin, au moyen de pe-
tites colonnes légères qui doivent être lancées de
Dia-el-Mizau et Tzi-Ouzou. »

Le *Courrier de Marseille* du 12 donne de nou-
veaux détails sur l'avantage remporté par les Anglais
à Mohamra sur les Persans. Le succès paraît avoir
été déterminé par l'emploi des bâtiments légers at-

tachés à l'expédition. C'est le 19 mars et par consé-
quent avant que la nouvelle de la conclusion de la
paix pût être connue que le corps expéditionnaire
quittait Bushire; le 21, il atteignait l'embouchure
de l'Euphrate, et le 24, les Anglais apercevaient la
position occupée par les Persans. Les forces bri-
tanniques n'ouvrirent le feu que le 26 à la pointe
du jour. Les Persans répondirent vivement et avec
un certain avantage dès les premiers moments de
l'attaque. Mais la supériorité de l'artillerie de la
flottille finit par éteindre leur feu, et les troupes
mises à terre marchèrent aussitôt sur le camp re-
tranché qui leur fut abandonné avec tout son ma-
tériel. La perte des Persans est évaluée à 200
hommes tués ou blessés, celle des Anglais est rela-
tivement bien moins élevée. — Nous n'avons aucun
renseignement sur les opérations que les Anglais
ont dû poursuivre après ces événements. Mais ici
se place un épisode vraiment tragique de cette
campagne et qui ne manquera pas d'impressionner
vivement l'opinion en Angleterre. C'est le suicide
presque simultané du général Stalker, commandant
des forces de terre, et du commodore Etheridge,
commandant l'escadre. Le général Stalker, qui s'est
donné la mort au moyen d'un pistolet, n'a laissé au-
cun indice de nature à expliquer sa funeste résolu-
tion. On le savait seulement très-inquiet de la res-
ponsabilité qui pesait sur lui, surtout en ce qui
touchait aux moyens de soustraire ses troupes aux
influences épidémiques pendant la saison chaude qui
approchait. L'enquête faite sur la mort du com-
modore Etheridge, constate qu'il s'est suicidé dans
un accès d'aliénation mentale déterminé par l'an-
xiété continuelle que lui causaient les devoirs
de sa charge.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 13 mai. — La *Gazette* publie le projet
d'adresse du Sénat en réponse au discours du Trône.
L'esprit de ce document est complètement ministé-
riel.

Les bruits de crise ministérielle sont sans fonde-

FEUILLETON

ETHEL VAN DICK.

(Suite.)

— Il y eut un moment de silence. L'enfant songeait ;
son compagnon semblait s'abandonner aux émotions que
cette conversation éveillait en lui.

— Et que comptez-vous faire à Paris? demanda le
premier.

— C'est à peine si je le sais moi-même, répondit le
second.

— Comment cela?

— D'abord, j'ai beaucoup d'ambition.

— Ah!

— Je porte un nom illustre...

— A merveille.

— Enfin, si je n'ai pas de fortune, elle ne peut tarder
à venir.

— Alors, vous irez loin.

— Je l'espère.

— Je vous le souhaite.

— Merci...

Les deux jeunes gens s'étaient assis à quelque distance
l'un de l'autre. Le plus jeune se leva et s'approcha de son
compagnon avec un fin sourire sur les lèvres, et une joie
naïve dans les yeux.

— Et si le sort prospère, dit-il, vous ouvre jamais les
portes d'un avenir brillant, permettez-moi de solliciter
de vous comme une grâce...

— Quoi donc?

— Votre protection.

— Ma foi, volontiers.

— Frappez-là!

Il se serrèrent la main en riant.

— Ainsi, poursuivit le curieux enfant, le jour où vo-
tre fortune sera faite, je me présenterai à votre hôtel et
je ferai demander...

— Le comte de Nevers, répondit ce dernier.

Après avoir encore échangé quelques paroles, les deux
jeunes gens se jetèrent sur leur fauteuil, et parurent se
disposer au repos.

L'orage continuait de gronder au dehors, quoi qu'avec
moins d'intensité; on entendait parfois les hennissements
plaintifs des chevaux, et quelques cris isolés, jetés de
temps à autre à une faible distance de la taverne, qui
semblaient se répondre comme signaux.

Pendant quelque temps le silence le plus profond ré-
gna dans la salle, mais le comte de Nevers et son com-
pagnon cherchaient en vain un sommeil qui ne venait
pas.

— Le lit n'engage pas au repos, s'écria enfin ce der-
nier avec une petite moue impatiente.

— Bah! à votre âge, j'aurais dormi sur un volcan, re-
partit le comte, qui n'était peut-être pas fâché de conti-
nuer la conversation.

— Je crois que cela serait difficile, répliqua son inter-
locuteur.

— Est-ce que vous avez peur du tonnerre?

— Non!... — mais ce que vous avez dit tout à l'heure

de Paris me trotte par la tête. — Ah! ah!

— Si j'allais faire fortune cependant!...

— Eh! pourquoi pas?...

— En vérité, je crois que je serais capable d'aller loin...

— Que comptez-vous tenter à Paris?

— Je ne sais encore moi-même.

— N'avez-vous que votre épée?...

— J'ai aussi ma palette et mes pinceaux!...

— Ah! vous êtes peintre?...

— Oui, Monseigneur.

Le comte regarda l'artiste d'un petit air dédaigneux et
reprit aussitôt :

— C'est un triste état pour un gentilhomme, que celui
d'artiste.

— On peut s'y faire un beau nom, monsieur le Comte.

— N'avez-vous pas assez du vôtre?

— Le mien est inconnu; celui que je me ferai sera
grand et honoré!

— Je vous le souhaite, répondit le comte de Nevers
d'un ton légèrement railleur; et, comme on ne sait pas
ce qui peut arriver, si la fortune vous protège jusqu'à
vous ouvrir jamais les portes d'un avenir brillant, je ne
vous demande qu'une chose...

— Laquelle? — Votre protection.

— Ah! ah! volontiers.

Ainsi, poursuivit le comte, quand votre fortune sera
faite, je me présenterai à votre hôtel, et je ferai deman-
der?...

— Le chevalier de Romuald, répondit le jeune pein-
tre en s'inclinant.

ment. Il est également faux que la banque de Barcelone soit en faillite, comme le bruit en avait couru.

M. Istoriz se prépare à partir pour la Russie.

Vienne, 13 mai. — La *Gazette de Pesth* annonce que la princesse Giselle est malade et que le voyage de S. M. l'Empereur est différé de dix jours.

Le prince de Wurtemberg et la grande-duchesse Olga sont arrivés à Gènes, le 11.

Berlin, 13 mai. — Le *Journal de la Croix*, profitant de la présence du prince Napoléon pour faire des tirades sur l'impérialisme, a été averti officiellement de cesser ses hostilités.

S. A. I. le prince Napoléon a reçu le grand cordon de l'Aigle-Noir. Aujourd'hui Son Altesse Impériale assiste au grand dîner qui lui est offert par le prince de Prusse.

Le départ de Son Altesse Impériale doit avoir lieu demain.

Copenhague, 13 mai. — D'après le *Fædrelandet*, des lettres particulières de Stockholm, méritant confiance, annoncent que le Roi, fatigué outre mesure du poids des affaires d'Etat et mal portant, aurait pris la résolution, sur l'avis des médecins, de se retirer en appelant le prince héréditaire à diriger provisoirement les affaires.

Copenhague, 13 mai. — M. Heintzmann ayant définitivement refusé de faire partie du cabinet, le ministère a été provisoirement reconstruit sans nouveaux membres. M. Hall est président du conseil, M. Unsgaard prend provisoirement le portefeuille de Holstein, et le ministre de la marine, M. Nicholson, celui des affaires étrangères par intérim.

Londres, 13 mai. — En Portugal, M. Ferrer a donné sa démission du ministère de la justice, par suite de difficultés au sujet du projet de concordat avec Rome.

Le ministère brésilien doit être remplacé par un autre, aussitôt après l'ouverture des Chambres qui aura lieu le 3 mai.

Dans les élections de Buenos-Ayres, les candidats du gouvernement ont triomphé.

On a des nouvelles de New-York du 30. La position de Walker était désespérée.

Londres, jeudi 14 mai. — Le *Times* dit que la Reine restera à Osborne jusqu'au 4 juin, et qu'une escadre sera probablement réunie à Spithead pour saluer le prince Constantin. — Havas.

FAITS DIVERS.

L'équipement du yacht à vapeur *Fox*, destiné par lady Franklin à une dernière tentative pour connaître le sort de sir Jhon Franklin, se poursuit avec une extrême rapidité, à Aberdeen. Ce sera un modèle de bâtiment pour l'exploration des régions Arctiques. 100 ouvriers y travaillent actuellement, sans compter d'autres qui sont occupés à établir ses machines. Le *Fox* portera avec lui un souvenir parlant des précédentes expéditions envoyées pour explorer ces mêmes régions. Lorsqu'en 1851, lady Franklin équipa le *Prince-Albert* S. A. R. le prince

— Monsieur le Chevalier, bonsoir, dit de Nevers.

— Bonsoir, monsieur le Comte, dit de Romuald.

Cette fois, la pluie ne fonettait plus la fenêtre, l'orage s'était apaisé, et l'on n'entendait plus qu'un sourd gémissement.

— La pluie et le vent ont cessé, s'écria de Romuald en regagnant sa place, il fera beau demain.

Le jeune peintre s'était arrêté près de la fenêtre, il poussa vivement les contrevents, et laissa échapper un cri de surprise.

— Qu'il y a-t-il ? demanda de Nevers.

— Oh ! venez, venez, monsieur le Comte, s'écria l'enfant, c'est un spectacle ravissant.

Le chevalier de Romuald disait vrai.

L'orage avait complètement disparu ; le ciel s'était nettoyé, la lune s'élevait à l'horizon dans son mélancolique éclat. A travers la fenêtre ouverte, on apercevait au moins trois lieues d'un pays inculte et bizarrement accidenté. — Je ne sais quel fatal silence planait sur ce tableau désolé ; mais il était impossible de ne pas sentir à son aspect s'élever de l'âme troublée par quelque douce émotion.

La plaine immense était coupée çà et là de petits ruisseaux artificiels, dont les flots d'argent semblaient reluire et miroiter à la molle clareté de la lune ; les troncs rabougris de leurs rives projetaient sur le sol détrempé de longues silhouettes fantastiques, et l'on voyait se dresser, parmi les branches desséchées des coudriers, la tête blanche de quelques gigantesques menhirs : la Loire large et profonde en cet endroit, roulait gravement ses

Albert fit don à l'expédition d'un orgue qui fut placé à bord du bâtiment ayant le nom de Son Altesse Royale. Le *Prince-Albert* passa l'hiver à Batty-Bay, et en 1852, avant de retourner en Angleterre, l'orgue fut prêté au North-Star, à l'île Beechey, où il resta deux ans, et servit constamment à la célébration de l'office à l'église. En 1854, après avoir passé 3 ans et demi dans les régions de l'Arctique, il fut ramené intact en Angleterre. Il n'en était naturellement que plus précieux pour lady Franklin qui l'a fait réparer à grands frais, et maintenant le souvenir royal va être embarqué de nouveau pour l'Arctique.

— On lit dans le *Courrier de Paris* :

« Nous recevons la communication suivante, à laquelle nous laissons toute sa teneur et toute sa naïveté :

« Annonce définitive et détails précis de la réalité et des effets de la comète de 1857, qui ne heurtera pas la terre, mais par son influence, attirera sur la France la nuit la plus obscure qui se prolongera huit jours. Un astrologue alsacien annonce que la première apparition de la comète aura lieu en France le 21 mai courant, 24 jours avant le 13 juin et de la manière suivante : la comète, quelques jours avant de paraître, annoncera sa venue par sa production, en plein midi, des ténèbres les plus profondes qui couvriront la France en entier, ou en grande partie, l'espace d'une semaine. Ce phénomène ne sera visible qu'en France. Le commencement de ces ténèbres aura lieu vers le jeudi 21 mai courant, et la fin le jeudi suivant 28 mai. Pendant cette longue nuit, de grands tremblements de terre auront lieu sur plusieurs points, et ensuite la comète paraîtra au milieu des ténèbres en astre brillant comme le soleil ; mais elle ne sera visible que par intervalles, à la lueur des éclairs produits par la comète même.

« Durant ces huit jours de solennelle obscurité en France, les pays voisins jouiront de la lumière du soleil, comme d'habitude. Il est à désirer que la France entière reçoive cet avertissement, car toute personne qui ne serait point édifiée sur la cause et la durée de ces ténèbres, les prendrait pour la fin du monde, et beaucoup pourraient mourir de frayeur. Par la publication de cet avis, la presse sauvera la vie à une grande partie de la population. De cette façon on passera cette petite fin du monde de huit jours seulement, sans trop d'accidents et ma prédiction aura été d'utilité. Ces détails ont été découverts, prédits et annoncés par M. H. M..., astrologue alsacien. »

— Le *Constitutionnel* annonce la mort du fameux Vidocq, qui aurait succombé, à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

— A quatre kilomètres de Schlestadt, le long de la route qui conduit à Marckolsheim, se trouve un terrain de vaine pâture, appartenant en propriété à la commune de Schlestadt. Sur cet emplacement, isolé dans la forêt, l'on a signalé l'existence de dix-huit élévations ou *tumuli* celtiques, comme il s'en rencontre un grand nombre le long de la rive du Rhin. Des travaux de nivellement entrepris sur le terrain, firent découvrir dans ces *tumuli* des sque-

lettes de différente grandeur. M. Lemaitre, maire de Schlestadt, résolut, dès lors, de réserver deux de ces *tumuli*, qui lui parurent les plus considérables et les plus intéressants, et de les faire ouvrir en présence d'une commission de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Cette opération fut fixée au samedi 9 mai. Les fouilles commencèrent dès la veille. Une vingtaine d'ouvriers furent occupés à ces travaux.

Le 9 mai, M. le préfet du Bas-Rhin se rendit lui-même sur les lieux, avec M. le maire de Schlestadt, et plusieurs membres de la Société des monuments historiques. Deux *tumuli* furent ouverts dans la prairie indiquée, et la même opération fut pratiquée sur un troisième *tumulus* situé dans le fourré. On découvrit dans chacun de ces tombeaux des squelettes et ossements couchés, sans apparence de cercueil, dans une terre grasse et humide ; l'on sait en effet que ce terrain subit d'assez fréquentes inondations. Près de ces squelettes on trouva des ornements en or et en bronze de toutes sortes, d'un beau travail et assez bien conservés ; ce sont des broches, des agrafes, des bracelets, des colliers, des boucles d'oreille, des coulants de manteaux ; la plupart de ces objets sont ornés d'ambre. On y découvrit également des vases funéraires, renfermant des ossements calcinés, mais ne provenant pas de corps humains, et appartenant sans nul doute à des chiens ou autres animaux domestiques que les Gaulois avaient coutume de brûler et d'enterrer près des cadavres de leurs maîtres.

L'on n'a signalé dans ces *tumuli* ni armes ni monnaie d'aucune sorte.

D'après l'avis des personnes compétentes, ces restes précieux qui seront conservés au Musée de Schlestadt, appartiennent à des peuplades celtiques ou gauloises qui habitaient ces forêts ; ils dénotent une civilisation antérieure à l'occupation romaine. Il est présumable dès lors que ces objets gisent dans ce terrain depuis vingt siècles au moins.

(C. du Bas-Rhin.)

— On lit dans l'*Assemblée Nationale* :

En visitant, l'autre jour, l'école de St-Cyr, et après avoir assisté aux exercices des élèves, le grand-duc Constantin leur a dit : « Messieurs, je regrette de n'être pas venu au milieu de vous en uniforme ; je devrais être en uniforme, car je suis des vôtres. »

Et en les quittant : « Je savais déjà, Messieurs, que vous étiez les premiers manœuvriers de France ; mais je vois maintenant que vous êtes les premiers manœuvriers du monde. »

— Les travaux de terrassement exécutés à Périgueux pour le chemin de fer et le canal, continuent d'amener de nombreuses découvertes d'antiquités. Ce sont surtout des médailles du haut et bas Empire et quelques monnaies du moyen-âge. *L'écho de Vézère* en décrit une quinzaine dans son numéro du 11 mai.

Des cercueils en pierre ont été trouvés derrière la caserne, sur le bord du chemin qui sépare ce monument de l'ancien cimetière. Ils étaient recouverts d'environ 20 centimètres de terre ; l'un d'eux était même à fleur de sol. Chacune de ces tombes consistait en deux pierres oblongues : l'une creusée

route scandaleuse était venue tout-à-coup lui enlever. Henri se rappelait confusément les valets dorés de son père, ses chevaux élégants, ses voitures armoriées ; mais ces souvenirs, auxquels il ne s'arrêta jamais, ne se présentaient plus à son esprit, que comme à travers les vapeurs flottantes d'un rêve. Ce dont il se souvenait fort bien, ce qu'il aimait surtout à évoquer dans la nuit de son passé, c'était la pâle figure de son père, rentrant un soir au château, s'enfermant dans une chambre retirée et racontant à son fils, à lui Henri, la catastrophe désastreuse qui déponillait tout d'un coup l'avenir de leur maison des espérances dont ils s'étaient plu à l'orner.

A partir de ce moment, les jours s'étaient écoulés lents et monotones ; Henri avait travaillé avec ardeur, contenant les ambitions folles qui parfois, dans la solitude des nuits, venaient suspendre son sommeil ; cachant à son père bien-aimé la trace des larmes brûlantes que le regret du passé ou le désir de l'avenir arrachait à ses paupières fatiguées, écoutant les voix mystérieuses qui, montant de son cœur ému, lui parlaient de gloire et d'amour !... Henri avait grandi et vieilli bien vite dans cette solitude.

Mais à mesure qu'il avançait dans la vie, son front pâle se couronnait de tristesse et de mélancolie ; son père s'inclinait peu à peu vers la tombe, et déjà on pouvait lire sur ses traits, chaque jour plus décomposés, les signes évidents de sa fin prochaine.

Un soir, Henri se trouvait au chevet du lit de son père ; les médecins avaient assuré qu'il devait mourir dans la nuit, et s'étaient retirés. Henri était donc seul, et, en

route scandaleuse était venue tout-à-coup lui enlever. Henri se rappelait confusément les valets dorés de son père, ses chevaux élégants, ses voitures armoriées ; mais ces souvenirs, auxquels il ne s'arrêta jamais, ne se présentaient plus à son esprit, que comme à travers les vapeurs flottantes d'un rêve. Ce dont il se souvenait fort bien, ce qu'il aimait surtout à évoquer dans la nuit de son passé, c'était la pâle figure de son père, rentrant un soir au château, s'enfermant dans une chambre retirée et racontant à son fils, à lui Henri, la catastrophe désastreuse qui déponillait tout d'un coup l'avenir de leur maison des espérances dont ils s'étaient plu à l'orner.

A partir de ce moment, les jours s'étaient écoulés lents et monotones ; Henri avait travaillé avec ardeur, contenant les ambitions folles qui parfois, dans la solitude des nuits, venaient suspendre son sommeil ; cachant à son père bien-aimé la trace des larmes brûlantes que le regret du passé ou le désir de l'avenir arrachait à ses paupières fatiguées, écoutant les voix mystérieuses qui, montant de son cœur ému, lui parlaient de gloire et d'amour !... Henri avait grandi et vieilli bien vite dans cette solitude.

Mais à mesure qu'il avançait dans la vie, son front pâle se couronnait de tristesse et de mélancolie ; son père s'inclinait peu à peu vers la tombe, et déjà on pouvait lire sur ses traits, chaque jour plus décomposés, les signes évidents de sa fin prochaine.

Un soir, Henri se trouvait au chevet du lit de son père ; les médecins avaient assuré qu'il devait mourir dans la nuit, et s'étaient retirés. Henri était donc seul, et, en

en auge pour recevoir le cadavre, l'autre s'adaptant à celle-ci en forme de couvercle. La pierre creuse mesurait à l'extérieur 2 mètres 15 centimètres de longueur, à l'intérieur 1 mètre 90 centimètres; elle n'avait pas de creux pour la tête, mais l'extrémité supérieure était plus large que l'extrémité opposée. Le couvercle ne portait ni inscription ni ornements. Chaque cercueil contenait un squelette, dont les ossements étaient tellement friables qu'ils tombaient en poussière. Leur orientation était la tête à l'ouest, les pieds à l'est, la face vers le ciel.

L'usage des tombes en pierres a été maintenu jusqu'après le XIII^e siècle; mais, selon plusieurs auteurs, cette sépulture était pour les conditions élevées; les gens du peuple n'avaient que des cercueils en bois. On employait également le plomb pour les sépultures des riches. Un cercueil trouvé dernièrement dans les déblais de la gare de Périgueux en est la preuve. Sa forme est parallélogrammique. Longueur 2 mètres; largeur 40 centimètres; profondeur 35 centimètres; il ne présente aucune soudure; les bords sont rebattus et forment un bourrelet; on remarque au pied trois trous disposés en triangle. Le couvercle, également en plomb, est d'une seule pièce. Le poids du cercueil est de deux cents kilogrammes.

Dans l'intérieur, était un squelette que l'on n'aperçut pas d'abord, parce qu'il était recouvert d'une couche de plâtre épaisse d'environ 30 centimètres. Si ce bloc n'eût pas été brisé par la pioche du travailleur, il nous aurait donné la forme et les traits du personnage qui avait été inhumé avec tant de soin. Au contact de l'air, les ossements s'affaiblèrent et s'en allèrent en poussière. Ce cercueil était près d'une habitation romaine, non loin d'un emplacement où l'on a trouvé des peintures murales.

— On nous communique un nouveau procédé de fumure de maïs; nous nous empressons de le porter à la connaissance de nos lecteurs; plus d'un, nous en sommes certains, s'empresseront d'en profiter :

La saison est venue de semer le maïs; à ce sujet, voici des expériences sur le fumage de ce précieux grain. Un cultivateur de la Dordogne faisait, comme tout le monde, écraser son fumier sur le terrain. L'envie d'avoir du maïs plus beau que celui du voisin, lui fit inventer une nouvelle méthode : celle de le fumer par sillon et par touffes de 4 grains, espacées les unes des autres de 50 à 60 centimètres, et lorsque les pieds ont atteint une grandeur de 20 centimètres au moins, il arrache les pieds moindres, et les sort comme fourrage. Ici se présente une difficulté : mettra-t-il le fumier dessous ou dessus le grain ? Pour cela, il prit une terre qui avait environ un hectare, il en sema la moitié en mettant le fumier dessous, et l'autre moitié en le mettant dessus.

« Cette année, le temps ne fut pas bien propice pour le maïs, ce qui était favorable pour voir laquelle des deux manières réussissait le mieux. Dans la moitié où le fumier était dessous le maïs n'obtint pas d'heureux succès. Dans celle où le fumier était dessus, le maïs était tout à fait beau, et à la récolte chaque pied avait 2 et 3 gros épis. Cette méthode donne toujours des résultats très-satisfaisants : aussi je conseille de la suivre. »

songeant à l'isolement dans lequel la mort de son père allait le jeter, il avait versé d'abondantes larmes.

Son père demeurait insensible à tout ce qui se passait à ses côtés; seulement, sa respiration devenait plus pénible, et quelques cris douloureux s'échappaient de temps à autre de sa poitrine oppressée; le râle allait commencer.

Henri sentit de singuliers frissons courir sur ses membres. Tout-à-coup le moribond parut faire un effort sur lui-même et se leva sur son séant; puis son œil grand ouvert parcourut toutes les parties de la chambre et vint s'arrêter sur Henri.

Celui-ci regardait avec une glaciale épouvante cette horrible apparition; une sueur froide l'inonda, ses cheveux se dressèrent d'horreur sur son front.

— Mon père! cria-t-il en jetant ses bras devant lui.

Le vieillard le contempla un instant en silence, il lui prit les mains les baisa avec transport :

— C'est toi, Henri, lui dit-il d'une voix faible, oui, c'est bien toi; ce sont tes cheveux blonds, tes yeux bleus; tu es beau, Henri, tu es jeune, tu es fort; mais voici venir le moment où tu auras besoin de ta jeunesse et de ta force, mon pauvre enfant bien-aimé!.....

Le vieillard se recueillit un instant, puis il reprit :

— Henri, je vais mourir, mon enfant....

— Mon père! s'écria le jeune homme.

— Je vais mourir, répéta le vieillard, je vais te laisser seul au monde, pauvre, n'ayant que ton nom et ton cœur pour toute fortune; ton nom est pur et ton cœur est courageux; c'est un trésor que le courage et l'hon-

— Il est fortement question de l'impôt sur les voitures. Seulement, le conseil d'État n'est pas d'accord sur le principe de l'impôt avec le conseil municipal. Le Conseil d'État veut imposer seulement les voitures de luxe. Le conseil municipal, de son côté, veut imposer toutes les voitures roulantes, en établissant un tarif échelonné suivant la nature de voiture auquel il s'appliquerait. Il est question d'un amendement qui établirait une distinction entre les voitures autres que celle de luxe et considérées comme instrument de travail. De toute façon, cet impôt viendra probablement cette année devant la chambre, et comme le Corps-Législatif est déjà accablé de travail, la prorogation au 28 de ce mois n'est plus douteuse.

— Une mesure importante que vient de prendre la Russie, est de nature à faciliter un peu la circulation du numéraire; nous voulons parler de l'oukase qui lève la prohibition de l'or à la sortie.

Le traité de commerce qui s'élabore depuis quelque temps entre la France et cette puissance, par l'entremise de M. de Morny, est aujourd'hui complètement terminé, et ce résultat ne peut manquer d'ajouter aux bons rapports des deux gouvernements, comme aux relations commerciales des deux peuples.

Un fait digne de remarque, c'est que, lorsque les chemins de fer russes sont discutés par certains journaux français avec une partialité voisine de la mauvaise foi, nous voyons la Russie au contraire entrer loyalement dans la voie du progrès, presque du libre échange.

CHRONIQUE LOCALE.

S. A. I. le grand-duc Constantin arrivera à Saumur lundi, — la nouvelle est officielle. — Il partira de Paris entre 2 et 3 heures du matin, par conséquent entrera en gare à Saumur vers sept ou huit heures. — Son Altesse visitera l'École et assistera, à neuf heures, à un carrousel qui sera donné en son honneur.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Dresde, jeudi 14 mai. — Le prince Napoléon est arrivé à 2 heures. Son Altesse Impériale a été reçue à la gare du chemin de fer par le Prince Royal.

De là Son Altesse Impériale s'est rendue au château royal et a dîné à 3 heures, à Fulnitz, à la table du Roi. On pense que Son Altesse Impériale séjournera ici plusieurs jours.

Trieste, 13 mai. — Les nouvelles de Constantinople du 8 mai apprennent que le traité de paix est arrivé à Téhéran le 4 avril, et qu'il a été accueilli avec satisfaction par le Shah. — Il y a toujours en Perse un grand désordre dans les finances. — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 7 au 14 mai.

La semaine dernière avait débuté sous les meilleurs auspices. La liquidation, un peu laborieuse, avait, par cela même, mis un terme à des positions difficiles qui étaient pour la place un embarras sérieux, et qui arrêtaient son élan. La rente était tombée à un prix qui invi-

taut tous les capitalistes à y entrer, sans qu'il y eût aucun danger pour eux à le faire. La perspective prochaine du coupon à détacher est, à elle seule, un motif assez puissant pour attirer des acheteurs.

On ne saurait dire que ce mouvement soit avorté complètement, mais il est certain qu'il a été prématurément arrêté, détourné de son cours, retardé par la nouvelle imprévue du refus de la Banque d'Angleterre de continuer ses prêts sur fonds publics. Coïncidant avec une liquidation assez embarrassée, cette nouvelle a fait baisser les consolidés, et la confiance, encore bien timide de nos acheteurs a été aussitôt ébranlée.

Jusqu'à dimanche, d'ailleurs, l'opinion a été tenue en suspens par les bruits auxquels servaient de thème inépuisable les projets d'augmentation du capital de la Banque et d'impôt sur les valeurs mobilières. Sur l'un de ces points, les incertitudes ont cessé aujourd'hui, par suite de la publication du projet de loi portant prorogation du privilège de la Banque, et concernant l'augmentation de son capital. La disponibilité d'un capital de cent millions qui ne sera immobilisé qu'en 1839, donne à la Banque la facilité de venir en aide au marché par des avances et des reports. Cette considération a ranimé la confiance et ramené des acheteurs sur la rente, qui s'est beaucoup raffermie au-dessus de 69 50.

Les chemins de fer ont suivi, depuis 8 jours, les vicissitudes et la fortune de la rente. Après une assez vive reprise, qui les a élevés bien au-dessus des cours cotés en liquidation, ils se sont peu à peu affaiblis et sont retombés à peu près dans ces prix-là. Le moment n'est pas précisément le plus favorable pour la hausse de ces valeurs. L'approche du coupon de juin attire de préférence les acheteurs sur la rente.

Les chemins de fer romains, aiguillonnés par les rachats du découvert, qui veut rentrer dans ses titres à l'approche de la liquidation, deviennent introuvables à 367 50. La Caisse générale des chemins de fer est recherchée à 482 50, et les ports de Marseille à 485.

La Compagnie des Caisses d'escompte Prost est demandée à 483, et le Crédit espagnol Prost à 480. Il ne se fait pas d'affaires sur les autres crédits espagnols.

Le dépôt du projet de loi sur les paquebots transatlantiques a amené des achats sur les Franco-Américains. Les omnibus de Londres se soutiennent de 93 73 à 100 fr.

La Compagnie Marbrière du Maine est admise au parquet de la Bourse de Paris. C'est une justice qui était bien due à une affaire aussi honorable qu'utile et nationale.

On recherche, mais on ne trouve pas facilement, les actions de la Compagnie centrale du Gaz.

Les capitaux souscrivent avec empressement à la Société centrale des Mautentions de France, dont le succès paraît assuré. — A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

TAXE DU PAIN du 16 Mai.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 23 c. 33 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 20 c. 83 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 18 c. 33 m.

BOURSE DU 14 MAI.

5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 69 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 91 50.

BOURSE DU 15 MAI.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 69 53.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92.

neur, quand on en sait faire un noble usage. Quel que soit le sort que Dieu te réserve, je sais que tu ne failliras jamais, et je meurs sans redouter l'avenir pour le nom que je te lègue.

Le moribond s'arrêta encore, et Henri crut voir son œil briller tout-à-coup d'un éclat inaccoutumé.

— Cependant, ajouta le vieillard, je ne veux pas mourir avant de t'avoir confié une vengeance dont l'accomplissement a été trop longtemps suspendue : cette mission, j'étais trop vieux, moi, pour m'en charger, je te l'ai réservée. — Il y a de par le monde, Henri, un homme qui a été la cause de la ruine de notre famille, et qui jouit aujourd'hui en paix du fruit de son crime; cet homme, tu le connais, il habite Paris; d'après les renseignements que j'ai reçus il y mène une vie dissipée et y occupe un emploi important; j'ai entre les mains la preuve de son crime; cette preuve peut le perdre à tout jamais... Si tu m'aimes, Henri, tu ne mourras pas sans m'avoir vengé!

Le vieillard s'affaissa insensiblement après avoir prononcé ces paroles; il déposa un suprême et dernier baiser sur le front de Henri, et se laissa tomber sur son lit.....

Il était mort!...

C'est quelques jours après cette scène, que nous retrouvons Henri à trois lieues de Savenay, dans une misérable taverne en compagnie du comte de Nevers. — Pour accomplir la mission que son père lui avait imposée en mourant, il avait cru devoir changer de nom et se faisait appeler le chevalier de Romuald.

Cependant le jeune peintre s'arracha à sa rêverie, et jetant un dernier regard sur le tableau qu'il avait à ses pieds, il se disposa à fermer la fenêtre :

— Quelle heure peut-il être maintenant? demanda-t-il auparavant à son compagnon.

— Deux heures, peut-être.... répondit le comte de Nevers.

— La lune est au-dessus de Savenay, objecta Henri.

— Alors, il est trois heures, répartit de Nevers.

— Diable, vous êtes savant en astronomie....

— Je connais beaucoup les habitudes des astres dans ces pays-ci.

— Est-ce que vous seriez Breton?

— Mon Dieu, oui.

— Alors nous sommes compatriotes.

— Quoi! vous aussi!

Le comte de Nevers et Henri échangèrent à la suite de cette confiance mutuelle, un regard des plus singuliers.

— C'est étonnant, se dit Nevers, je ne connais pas de Romuald dans le pays.

— C'est singulier, pensa Romuald, je n'ai jamais entendu parler du moindre Nevers.

Mais ils en restèrent là de leur étonnement réciproque, car, au moment où Henri fermait la fenêtre, deux coups de feu se firent entendre à quelque distance, et attirèrent vivement leur attention.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

**A VENDRE
OU A LOUER,**

La Belle Propriété

DE LA RIVIERE,

Ancienne habitation de la famille
de NEULLY,

Située proche la levée de la Loire,
commune de Chouzé, à la limite d'In-
dre-et-Loire et de Maine-et-Loire, à
quelques minutes des stations du Port-
Boulet et de Varennes.

Cette Propriété comprend une mai-
son de maître en parfait état, vastes
servitudes et beaux jardins.

On pourrait y ajouter des prés et
terres.

S'adresser à M. HERVÉ, ancien no-
taire, à Varennes. (288)

BOUTIQUE A LOUER,

Pour le 24 juin 1857,

RUE ROYALE, N° 53.

S'adresser à M. MILLOCHEAU-MAF-
FRAY, à Saumur. (289)

Etude de M^e DION, notaire
à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude de M^e DION, notaire
à Saumur,

Le dimanche 24 mai 1857, à midi.

SAVOIR :

1° Le Clos Poinçon, contenant 1 hec-
tare 22 ares, et une petite maison,
situés au canton des Maligrolles, com-
mune de Saumur;

2° Cinq ares 50 centiares de vigne,
appelés le Clos de Bagnoux, près les
Maligrolles;

3° Quarante-quatre ares de vigne,
situés à Champigny, au canton du
Vandebeau;

4° Une maison, située à Saumur,
rue Haute-Saint-Pierre, habitée par
les époux Tranchant;

Cette maison est une boulangerie
depuis longtemps;

5° Une maison, située à Saumur,
rue de Fenet (appelée autrefois mai-
son Roger);

6° Et une autre maison, située à
Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, ayant
servi de boucherie.

S'adresser, pour traiter avant l'adju-
dication, à M. GARNIER, propriétaire,
rue Saint-Jean, ou à M^e DION, notaire
à Saumur. (260)

Etude de M^e DION, notaire
à Saumur.

A VENDRE

UNE GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation,
n° 2.

Cette maison consiste en un salon,
une salle à manger, cabinet de travail,
six chambres à coucher, cabinets de
toilette, greniers sur le tout; cuisine,
offices, remises et écuries, grande
cour, trois jardins au bord de la Loire,
plantés d'arbres fruitiers; elle joint au
levant M. Ragnideau, au nord la rue
du Marrounier, au couchant la rue de la
Visitation, au midi la Loire.

Cette maison, dans une position
agréable, est propre au commerce, elle
dépend de la succession de M. MESNET-
COSNARD.

S'adresser, pour visiter la maison et
pour traiter, à M^e DION, notaire, et
à M^{me} veuve MESNET-COSNARD, pro-
priétaire à Saumur. (261)

A LOUER

Une MAISON, sise à Saumur, quai
de Limoges, avec ou sans un vaste ma-
gasin derrière, pouvant servir de re-
mise et d'écurie.

S'adresser à M. POITVIN, qui l'ha-
bite, ou à M^e COULBAULT, avoué.

Etude de M^e DION notaire à
Saumur.

Le dimanche 17 mai 1857, à midi,
il sera procédé, en l'étude de M^e DION,
notaire à Saumur rue d'Orléans n° 79,
à l'adjudication en détail de la PRO-
PRIÉTÉ DES AUBRIÈRES, située au ha-
meau de Terrefort, commune de St-
Hilaire-St-Florent.

On pourra traiter avant l'adjudica-
tion, en s'adressant à M^e DION.

Etude de M^e DION, notaire
à Saumur.

A VENDRE

Ou à Louer,

Pour entrer en jouissance de suite,
UNE MAISON,

Située à Saumur, sur la levée d'Enceinte,

Composée d'un salon, d'une salle à
manger, cuisine, chambres hautes,
greniers, jardin, écurie, remise et
autres servitudes.

S'adresser à M^{me} veuve MORGON,
ou à M^e DION, notaire à Saumur.

Etude de M^e DION, notaire
à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e DION, notaire
à Saumur,

Le dimanche 31 mai 1857, à midi,

UNE MAISON,

Située à Saumur, Grande-Rue-Saint-
Nicolas, occupée par la Caisse d'es-
compte de Saumur, composée de cham-
bres hautes et basses, greniers, salon,
salle à manger, cuisine, cour, jardin,
bureaux, servitudes et autres dépen-
dances.

S'adresser à M^e DION, notaire à
Saumur, pour traiter avant l'adjudica-
tion. (275)

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON, sise rue Cour-Cou-
ronne, n° 12 bis.

Il y aura toute facilité pour les
paiements.

S'adresser à M. LEGUIN, plâtrier, ou
à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

L'ABEILLE BOURGUIGNONNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES

CONTRE LA GRÊLE A PRIMES FIXES

Autorisée par décret impérial du 25 juin 1856.

ETABLIE A DIJON (COTE-D'OR).

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT : M. GAULIN, vice-
président du comité central d'agricul-
ture de la Côte-d'Or, ancien élève de
l'École polytechnique, chevalier de la
légion-d'honneur, propriétaire à Dijon.

VICE-PRÉSIDENT : M. le mar-
quis de SAINT-SEINE, membre du
comité central d'agriculture de la Côte-
d'Or, propriétaire à Dijon.

SECRETARE : M. CAPITAIN,
maire de Messigny, ancien notaire,
membre du comité central d'agriculture
de la Côte-d'Or, propriétaire à Dijon.

MEMBRES : M. GENRET-PÉR-
ROTTE, ancien magistrat, secrétaire
du comité central d'agriculture de la
Côte-d'Or, propriétaire de vignobles
à Gevrey-Chambertin, domicilié à
Dijon.

M. ROUX, docteur-médecin à Dijon.

M. RÉNIER-TRÉLANNE, proprié-
taire-rentier à Dijon.

Directeur : M. A. MAAS.

La Compagnie l'Abeille bourguignonne, autorisée par décret impérial en date
du 25 juin 1856, assure les récoltes de toute nature contre les ravages de la
Grêle; elle rembourse intégralement et au comptant, après expertise, le mon-
tant des pertes éprouvées par l'assuré.

S'adresser pour les assurances à M. EDOUARD BOUILLAU, agent-général de
la Compagnie, arpenteur expert, rue des Boires, à Saumur. (291)

A VENDRE

En 1857,

DE GRÉ A GRÉ,

2 MORCEAUX DE PRÉ

A deux herbes,

L'un, situé au chemin Charoier,
commune de Saint-Florent, contenant
1 hectare 32 ares,

Et l'autre, dans la Maremaillet,
commune de Saumur, contenant 1 hec-
tare 12 ares.

Il y aura toute facilité pour les paie-
ments.

L'on vendra en totalité ou en détail.

S'adresser, pour visiter les lieux et
pour traiter, à M. MILLON-GUITARD,
géomètre, rue des Basses-Perrières,
à Saumur. (290)

Etude de M^e LEROUX, notaire à
Saumur.

A VENDRE

1° La MAISON qu'occupait M^{me} ve
Cosse, située à Saumur, rue de la
Fidélité, consistant en plusieurs appa-
rtements au rez-de-chaussée, au
premier et au second étage, vastes
magasins, cour et jardin; cette mai-
son joint M. Couscher et M. Riom;

2° Deux MAISONS se tenant, si-
tuées à Saumur, rue Brault, joignant
d'un côté M. Riom, d'autre côté M.
Dorizon.

S'adresser à M. BERNARD-COSSE,
propriétaire à Saumur, et audit M^e
LEROUX. (243)

Etude de M^e DUTERME, notaire
à Saumur.

A VENDRE

UN LOGEMENT EN CAVE,

Situé à Saint-Florent, rue Haute,
au lieu dit : le Rueau, consistant en
deux caves à demeurer, avec boulan-
gerie, écurie et jardin au-dessus des-
dites caves.

S'adresser, pour traiter et avoir
tous renseignements, audit M^e Du-
TERME, notaire à Saumur. (276)

Une PERSONNE, s'étant toute sa
vie occupée de la garde des proprié-
tés et des bois en particulier, désire-
rait trouver soit une place de garde,
soit une place de régisseur.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e DION, notaire
à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable,

UNE MAISON, située ancienne
route d'Angers, commune de Saint-
Lambert, appelée autrefois le Laurier-
Couronné, composée de vastes bâti-
ments d'habitation, grande cour,
grands hangars, écuries, caves, gre-
niers, magasins et jardin, contenant
environ 27 ares 50 centiares, joignant
au midi l'ancien bras de Loire.

S'adresser, pour traiter, aux héri-
tiers BRIZARD, ou à M^e DION, notaire,
rue d'Orléans, n° 79. (251)

Etude de M^e DUTERME, notaire
à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication

En l'étude et par le ministère de M^e
DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 17 mai 1857, à l'heure
de midi,

Les BIENS ci-près, appartenant à M.
PIAU, garde-barrière à Pavignone
près Saumur;

1° Une MAISON, située à Saumur,
faubourg de la Croix-Verte, occupée
par M. Talignau, forgeron;

2° Une autre MAISON, située au
même lieu, actuellement occupée par
M. Lafoix, cordier;

3° Deux autres MAISONS, se join-
gnant, situées rue de Fenet, n°s 177
et 179.

S'adresser, pour avoir tous rensei-
gnements, audit sieur PIAU, ou à M^e
DUTERME. (244)

Etude de M^e DION, notaire
à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable,

DEUX MAISONS contiguës, situées
à Saumur, rue de Bordeaux, n°s 19 et
21, occupées par MM. Dudouet et
Henri Servain.

S'adresser à M^e DION, notaire à Sa-
umur.

(NOTA.) Celle des deux maisons oc-
cupée par M. Henri Servain est à louer
pour la Saint-Jean 1857. (263)

DEUX MAISONS

A LOUER PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean,

L'une rue du Puits-Neuf, l'autre
rue de la Mairie.

S'adresser à M. JUCHAULT, rue
d'Orléans. (199)

FONDS

de Boutique de Revendeur

A CÉDER,

**ET MAISON GARNIE OU NON
GARNIE,**

A louer présentement,

Le tout situé, rue Saint-Nicolas, 72.

S'adresser à M. CHARTON, qui l'oc-
cupe, ou au bureau de pesage et me-
surage publics. (264)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

APPARTEMENT COMPLET,

Au 1^{er} étage, rue d'Orléans, n° 99:
S'adresser à M^{me} veuve LECHAT. (259)

SIMON, CORDONNIER,

Place de la Bilange,

A l'honneur de prévenir qu'il vient
de recevoir un assortiment complet de
CHAUSSURES pour dames et enfants,
ainsi que pour hommes, au plus juste
prix. (259)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la
Sous-Préfecture et de la Mairie.